



# Assistance aux personnes ayant un handicap 1

## 1. Objectifs et contenus des cours

Le cours « Assistance aux personnes ayant un handicap 1 » permet aux civilistes d'acquérir les compétences fondamentales et les connaissances de base en matière d'accompagnement de personnes en situation de handicap dans leurs domaines d'affectation (par ex. domicile, travail, formation, loisir, transport).

L'objectif du cours est que les civilistes puissent répondre de manière appropriée aux besoins des clients et percevoir leur mission d'accompagnement en ayant conscience de leur responsabilité.

Les civilistes

- comprennent le rôle qu'ils jouent dans leur domaine d'affectation et les tâches qui y sont liées.
- identifient les aptitudes et possibilités de personnes en situation de handicap.
- disposent de connaissances de base sur les différentes formes de handicap et leurs conséquences sur la vie des personnes en situation de handicap.
- réfléchissent sur des questions éthiques et sociétales, qui exercent une influence sur la vie de personnes en situation de handicap.
- sont conscients de la manière dont leur propre posture éducative influence la vie des clients.
- identifient les domaines dans lesquels les clients ont besoin d'assistance et respectent l'autodétermination des clients.
- construisent des relations professionnelles avec les clients.
- ont recours à différents moyens auxiliaires de mobilité et de communication, techniques et possibilités d'assistance pour les personnes en situation de handicap physique et/ou cognitif.

Pendant la semaine de cours, les participants abordent les différents thèmes du cours en plénum, dans des travaux de groupes ou individuels. Des cours théoriques viennent compléter les séances d'échange et les exercices pratiques. Les participants mettent en pratique dans leur domaine d'affectation ce qu'ils ont appris et développent des stratégies d'action pour faire face aux exigences rencontrées dans l'accompagnement au quotidien.

## 2. Enseignants

Tous les enseignants justifient d'une expérience pratique dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ils disposent d'une qualification dans le domaine de la formation pour adultes ainsi que d'une formation spécifique supérieure dans le domaine du travail social.

## 3. Offres complémentaires

Une bibliothèque est à disposition sur le lieu des cours. Tous les participants reçoivent un dossier de cours complet contenant des pistes de lecture complémentaires.

#### 4. Lieu et dates des cours

Les cours, dispensés en allemand, en français et en italien, ont lieu du lundi au vendredi au centre de formation CIVI au Lac Noir (FR). Les dates figurent sur le site internet du service civil ([www.zivi.admin.ch](http://www.zivi.admin.ch)).

- Le lundi matin et le vendredi après-midi, des bus spéciaux assurent la liaison directe entre le campus Lac Noir et la gare de Fribourg.
- Logement au centre de formation CIVI de Lac Noir. Les chambres seront assignées lors de l'enregistrement.
- L'enseignant ou l'enseignante vous donnera les informations concernant le déroulement du cours, ainsi que de plus amples informations sur le centre de formation le premier jour de cours.

#### 5. À prendre avec soi

- Pour les cours, vous avez besoin de **votre propre ordinateur portable et un chargeur**, ainsi que de **votre smartphone** ayant une application de lecture de QR codes.
- Les installations sportives du centre de formation sont à disposition pendant le temps libre. Il convient donc de prévoir des vêtements de sport.
- À l'intérieur du bâtiment d'habitation, vous devrez porter des pantoufles.
- Le centre de formation se situe à 1045 m. d'altitude. Prévoyez des vêtements adéquats.

#### Programme

Jour	Horaire	Contenus
<b>Lundi</b>	Arrivée jusqu'à 11h00	Enregistrement
	13h00	Présentation CIVI
	13h30 – 17h30	Lieu d'affectation et rôle Limitation et handicap
	18h30 – 20h00	Mobilisation des ressources
<b>Mardi</b>	8h00 – 17h00	Mobilisation des ressources Observation – interprétation / Evaluer - agir Valeurs et postures éducatives Types et formes de handicap Temps d'apprentissage individualisé (TAI) sur les types et formes de handicap
<b>Mercredi</b>	8h00 – 17h00	Accompagnement éducatif Temps d'apprentissage individualisé (TAI) selon les propositions de thématiques
<b>Jedi</b>	8h00 – 17h00	Relation professionnelle Questions éthiques et sociétales Moyens auxiliaires de mobilité pour personnes en situation de handicap physique
<b>Vendredi</b>	8h00 – 12h00	Communication pour personnes en situation de handicap Bilan et perspective
	13h00 – 14h00	Évaluation de la semaine, fin des cours
	à 14h15 à 15h00 & 16h00	Ligne directe (bus) Ligne normale (bus)